



PARCOURS DE FORMATION

L'évaluation de départ a pour but d'indiquer un nombre prévisionnel de leçons de conduite.

A l'issue de l'évaluation de départ, un contrat de formation est établi. Ce contrat (devis) garantit les tarifs pour une durée déterminée. Pour les élèves intéressés par le permis à 1 € par jour, un exemplaire du contrat est à envoyer à la banque afin d'obtenir le prêt (à taux 0).

LA FORMATION THÉORIQUE :

La formation aux cours théoriques, portant sur les grands thèmes de la sécurité routière, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement. Vous devez obligatoirement assister au minimum à 4 cours.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support DVD de la société ENPC. Ces cours sont corrigés par un enseignant diplômé. Chaque cours de code est répertorié informatiquement. Il est ainsi possible à chaque instant de consulter les résultats antérieurs de l'élève afin d'optimiser les chances de réussite à l'examen.

Il est également possible de s'inscrire à une formation sur internet sur le site prépacode de la société ENPC. Possibilité de réaliser 151 séries à faire à son rythme.

Pendant toutes les vacances scolaire, l'auto-école organise des stages code de 5 jours et d'une durée de 30 heures. Un enseignant expose tous les thèmes de l'examen ETG. L'objectif est d'acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du code la route. Cette méthode pédagogique est rapide et offre de bons résultats.

LA FORMATION PRATIQUE :

Elle débute lorsque l'élève a obtenu un avis favorable à l'examen du code.

Progressivité de la formation : En terme de trafic, du plus calme au plus dense En terme de difficulté, du plus simple au plus complexe. Lieux de travail diversifiés. Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler : en rase campagne, en ville, sur 4 voies et de nuit (leçons prises en hiver).

La Fréquence : Environ 1h30 minimum par semaine.

Le déroulement : Comprend 4 compétences :

1 ère compétence : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

2ème compétence : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

3ème compétence : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

4ème compétence : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Le Suivi de formation :

L'élève dispose d'un livret d'apprentissage afin de suivre son évolution à tout moment. En parallèle, le moniteur détient une fiche de suivi dans laquelle sont mentionnés les différents points abordés, les difficultés rencontrées par l'élève, sa progression. Lorsque les 4 étapes seront validées, un bilan de compétence sera proposé avant le passage de l'examen.

Complément pédagogiques possible

De l'écoute pédagogique peut vous sera proposée : Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.